

## GREFFE

# Cuisine et transparence

A Lamorlaye (Oise), une extension perchée sur des pilotis parvient à déjouer les contraintes d'un existant composite... et à épargner la vie d'un pommier.

Dans «L'Arbre, le maire et la médiathèque», le film d'Eric Rohmer, un architecte planifiait d'abattre un saule centenaire pour construire une médiathèque. Pour sa première réalisation au cœur d'un lotissement forestier à Lamorlaye, son confrère Arnaud Coutine s'est livré à l'exercice inverse: agrandir une maison individuelle sans toucher au pommier planté à quelques mètres de sa façade principale. L'impératif avait de quoi dérouter car, explique l'architecte, «en bornant la possibilité d'extension longitudinale, l'arbre obligeait à concentrer l'intervention sur une emprise réduite». La demeure, bâtie dans les années 1950 (et reconfigurée à deux reprises), présentait, en outre, bien d'autres contraintes. Le projet devait ainsi maintenir l'entrée principale au nord et permettre la création d'une pièce de stockage hors gel; mais aussi conserver les niveaux du soubassement et du «rez-de-chaussée» surélevé, la vue et l'éclairage des fenêtres septentrionales (chambres et séjour), interdisant, de fait, une construction de plain-pied. Enfin, la nécessité d'aligner la toiture de l'extension sur le chéneau de la partie existante conditionnait sa planéité et son altimétrie. Bref, «la solution s'est imposée d'elle-même, résume Arnaud Coutine. Limité horizontalement et verticalement, le volume supplémentaire ne pouvait s'inscrire que dans la continuité du rez-de-chaussée, supporté par des pilotis».

### Extension évolutive

La greffe aurait pu prendre l'aspect compact et ramassé d'un bloc accolé à l'habitation. Au lieu de quoi, l'environnement végétal a dicté à l'architecte une proposition qui joue de transparences, sorte de «cage de verre» abritant une cuisine/salle à manger et, dans sa partie inférieure, un séjour d'été combiné à un cellier gagné sous l'ancien perron. L'emploi de différentes nuances de verre (extra-clair et opalescent) a créé une enveloppe changeante en fonction de la lumière, qui se mue en lampion au crépuscule. L'extension est reliée à la maison par un sas vitré, lui-même



1. Une structure métallique a été préférée à une structure bois afin d'accentuer davantage le contraste avec la nature environnante.
2. Le vitrage extra-clair des menuiseries coulissantes s'oppose élégamment à celui, opalescent, du bardage en Profilit (verre armé).
3. A la nuit tombée, la « cage de verre » de l'extension se métamorphose en un fanal lumineux qui accueille le visiteur.

desservi par un escalier extérieur. La structure poteaux-poutres en acier prend place en toiture. Au sol, des planchers à bacs collaborants allègent au maximum le volume et offrent, sous pilotis, une hauteur sous plafond «à l'échelle du Modulor» (2,26 m). Une solution qui permettra de convertir ultérieurement, cet espace couvert en véritable pièce à vivre. ■ **Félicie Gestlin**

**FICHE TECHNIQUE** Maîtrise d'ouvrage: privée. Maîtrise d'œuvre: A G A Coutine (Arnaud Coutine, architecte). BET: Charles Portefaix (structure). **Sondage sol:** Geo-Sigma. **Principales entreprises:** DRB (gros œuvre, canalisations, plâtrerie), SBE (couverture, étanchéité, zinguerie), Morel & Fils (charpente métallique, serrurerie), MAW (menuiseries aluminium, bardage Profilit). **Livraison:** octobre 2012. **Surface:** 30 m<sup>2</sup> Shon (sous pilotis: 55 m<sup>2</sup>). **Montant des travaux:** 153 000 euros HT.